

# Rapport 2012 de la Commission de placement de COPRE

## Rétrospective 2012

Les marchés financiers ont subi plusieurs tempêtes, allant de l'incertitude concernant le « mur budgétaire » américain et des remous en Europe au mouvement « Occupy Wall Street » et à l'ouragan Sandy. Pourtant, ces marchés, alimentés en argent bon marché par les banques centrales (merci Super Mario), semblent ignorer le sentiment commun de crise économique en cours.

Au vu de l'excellente performance enregistrée depuis janvier, 2012 s'est révélé être un très bon millésime. Les marchés d'actions internationaux ont gagné 10 % tandis que les obligations, y compris celles des pays émergents ainsi que les titres à haut rendement, ont généré des gains allant de 10 % à 15 %. Cela est-il dû à une amélioration des perspectives économiques ? Non, car la plupart des régions ont déçu, Suisse et Etats-Unis exceptés. Alors cela provient-il d'une amélioration des perspectives de bénéfices des entreprises ? Encore non, leurs estimations ayant dû être revues à la baisse.

La résistance des marchés financiers a tenu exclusivement au soutien extraordinaire des banques centrales et des gouvernements. Les efforts des autorités visant à empêcher une récession faisant suite au désendettement mondial se sont cristallisés autour de concepts tels que l'assouplissement quantitatif, les politiques de taux d'intérêt zéro, les opérations de refinancement à long terme et le programme d'achat d'obligations de la Banque centrale européenne.

En réduisant fortement la probabilité d'un risque systémique, les autorités ont contribué à abaisser la prime affectant les catégories d'actifs à risque. Cependant, l'environnement de marché actuel reste caractérisé par une dette excessive, une croissance économique léthargique, des rendements réels négatifs et une faible progression des résultats.

Pour 2013, malgré un optimisme prudent concernant l'évolution de l'économie mondiale, les marchés actions sont partis pour maintenir le suspense. Il existe de bonnes chances de voir la propension au risque augmenter à nouveau en 2013, pour autant que l'économie américaine poursuive son rebond, en dépit des grands défis fiscaux.

La performance de la fortune de COPRE au 31 décembre 2012 est de 7.19 %, soit dans la moyenne, l'étude Swisscanto indiquant une performance de 7.17 %.

## Le programme « CRISP »

Ce programme, entamé en 2010, s'est poursuivi durant l'année 2012. Il vise une réduction des Coûts et des Risques et une amélioration de l'Image, des Systèmes et des Prestations.

En application de l'abaissement des coûts, et après plus de cinq années d'observation, le mandat d'IAM a été résilié à fin septembre, les frais de gestion engagés n'étant plus justifiables en fonction du décalage persistant avec le benchmark.

### Secrétariat général:

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 [www.copre.ch](http://www.copre.ch)

### Administration:

Passage St-Antoine 7 case postale CH-1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 [copre@copre.ch](mailto:copre@copre.ch)

La Commission de placement (COPLA) est consciente que la réduction des coûts n'est pas une fin en soi. Elle se donne toujours comme mission de protéger le capital à court terme, et de capter la croissance à long terme. Dans ce but, elle va poursuivre ses réflexions sur 2013, voire 2014.

Le risque financier a été réduit, la gestion indicielle ne comportant plus que le risque du marché et plus de risque spécifique à la gestion active. Il est à relever toutefois que si les marchés corrigent, tant à la hausse qu'à la baisse, Copré profite en plein des gains, mais aussi du risque baissier, la COPLA n'intervenant pas. La raison étant que sur le long terme la gestion indicielle bat constamment les indices de références. La mise en place et l'application de processus tel que décidés selon le programme CRISP, notamment un investissement marqué dans la gestion indicielle, a donné pleine satisfaction sur l'exercice 2012.

L'image a été mise en avant de par la récompense reçue par le SonntagsZeitung, pour la meilleure performance pour les années 2005 à 2011, cela traduit les efforts de la politique de placement mise en place depuis quelques années.

La COPLA profite de l'amélioration des systèmes de par une simplification bienvenue dans la gestion financière, et qui permet ainsi une plus grande implication dans les réflexions et décisions stratégiques. Elle est également renforcée par l'arrivée en son sein de M. Martin Dunning, professionnel de l'immobilier, et qui a déjà été beaucoup mis à contribution. Qu'il en soit ici vivement remercié.

S'agissant des prestations, la mise en application du programme CRISP s'est traduite par une attribution de 3 % sur les comptes d'épargne des affiliés au 31.12.2012, ainsi que, parallèlement, un nouvel abaissement du taux technique à 3 % dès cette date.

La partie immobilière a également été au centre de l'attention, avec le début de la mise à jour du règlement de placement, partie immobilière, avec la définition du rendement attendu, de critères d'acquisition et de vente; la rédaction d'un appel d'offre pour un gérant de fortune immobilière, ainsi que la vente des immeubles sis à Montreux, la détention de ces immeubles pendant moins de cinq ans ayant généré un rendement de 9.75 %. Le taux d'évaluation des immeubles est resté fixé à 6.25 %, dans l'attente d'une détermination d'un taux individualisé par immeuble. Cette valorisation à 6.25 % est donc prudente, et est une volonté assumée du Conseil de fondation.

Après le traitement de l'appel d'offre pour la gestion immobilière, la COPLA s'attellera en 2013 à réfléchir sur de nouvelles opportunités d'investissement, qui feraient la part belle à l'illiquidité, voulant profiter de l'horizon à long terme que permet une caisse de pension.

Comme à son habitude, la COPLA a traité de nombreux sujets, et en a (heureusement) encore quelques uns à aborder d'ici ces prochaines années.

La Commission de placement

**Secrétariat général:**

8, rue Jacques-Grosselin case postale CH-1227 Carouge T 022 308 86 69 [www.copre.ch](http://www.copre.ch)

**Administration:**

Passage St-Antoine 7 case postale CH-1800 Vevey 1 T 021 924 87 40 [copre@copre.ch](mailto:copre@copre.ch)